

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

REUNION DU
LUNDI 29 JUIN 2020

Présents : MM. CERRALBO Jean François – CHALUS Yves – CUERQ André – GILBERT Cédric – HOMETTE Christian – LAURENT Joël – MAYET Roger – PEREIRA Joao – THOME Michel – TIXIER Bernard – VERDIER Cyril

Assiste à la réunion : M. ROUMY Raphaël

Excusés : MM. ARCHIMBAUD Anthony – CHASTAGNIER Daniel – COLOMBIER Patrice – Fabien Boissy

* * * * *

PV de la dernière réunion du 28/01/2020 adopté à l'unanimité.

► FELICITATIONS

- William LAPLAGNE : JAF
- Gabrielle GUILLOT : FF1
- Medhi BAZ : admission SSFA

► RETABLISSEMENTS

- Sébastien REGAIEG

► COURRIERS REÇUS

- Sylvie SOLNON : reprise de l'arbitrage
- Raphaël ROUMY, Gérald LUCE, Jorge LOPES : candidature à la CDA
- Eric COIFFIER : Arrêt de l'arbitrage ; Remerciements
- Grégory PETRE, Anouar LAGLIL : Arrêt de l'arbitrage
- Alain FAULCONNIER, Andé LUCAS : arrêt de l'arbitrage – Remerciements
- David MORELLO : candidature AAR3

► COURRIERS ENVOYES

- Dossiers arbitres + médical : 35 dossiers ont été retournés

► INFOS GENERALES

- **Seniors** : Reprise le 06 SEPTEMBRE avec le 1^{er} tour de Coupe de France – Possibilité d'un tour de cadrage « District » le 30 AOUT 2020.
- **Jeunes** : Gambardella le 13 SEPTEMBRE 2020 ; Reprise du championnat le 27 SEPTEMBRE 2020 ; Trêve du 20 DECEMBRE 2020 au 10 JANVIER 2021 ; Fin championnat le 5 JUIN 2021 ; Finales le 19 JUIN 2021.
- **Les dossiers médicaux** doivent être envoyés avant le 31 AOUT 2020. Les examens cardiaques (*électro, test efforts, écho*) doivent être réalisés avant le 31 DECEMBRE 2020. Les dossiers médicaux seront validés cette année par le médecin de la Commission Médicale du District.

► CLASSEMENTS ET AFFECTATIONS 2020/2021

Un grand merci à Yves CHALUS pour le suivi des observations et au duo Yves CHALUS/Joël LAURENT pour la préparation du fichier.

Le nombre d'observations réalisées permet de mettre en place les points suivants :

- groupe de 26 en D1 et 21 en D2 pour gérer la saison 20/21
- pas de descente
- 7 montées de D2 vers D1 (les mieux classés) et 1 descente de R3 (retour en district volontaire)
- 11 montées de D3 vers D2 (les mieux classés) + 1 montée jeune

► MODIFICATION DES LOIS DU JEU

Loi 1 : Terrain

Les poteaux et la barre transversale peuvent être une combinaison des quatre formes basiques.

Loi 10 : Issue d'un match

Les cartons jaunes et mises en garde ne sont pas pris en compte lors d'une séance de tirs au but. Voir également les changements à la Loi 14 liés au tirs au but.

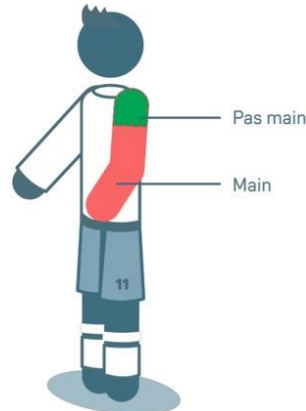
Loi 11 : Hors-jeu

Une main intentionnelle commise par un joueur en défense est considérée comme une "action délibérée" eu égard au hors-jeu.

Loi 12 : Fautes et incorrections

Concernant les mains :

1. La limite entre l'épaule et le bras est définie comme étant le bas de l'aisselle.



2. Une main "accidentelle" commise par un joueur en attaque (ou un coéquipier) n'est pénalisée que si elle survient "immédiatement" avant un but ou une occasion de but manifeste.

Un gardien de but peut recevoir un carton jaune ou un carton rouge pour avoir touché "illégalement" le ballon une deuxième fois après la reprise du jeu (par exemple coup de pied de but, coup franc, etc.) même s'il le touche du bras/de la main.

Toute infraction (et pas seulement une faute) commise pour "perturber ou stopper une attaque prometteuse" doit être sanctionnée d'un carton jaune.

Un joueur qui ne respecte pas la distance réglementaire (4m) sur une balle à terre doit être sanctionné d'un carton jaune.

Si l'arbitre laisse l'avantage ou permet à un coup franc d'être joué "rapidement" après une infraction commise pour perturber ou stopper une attaque prometteuse, le carton jaune n'est pas administré.

Loi 14 : Penalty

Une infraction commise par le gardien de but n'est pas pénalisée si le tir manque le but ou rebondit sur le(s) poteau(x)/ la barre transversale (sans que le gardien n'ait touché le ballon), sauf si cette infraction a clairement perturbé le tireur.

Le gardien de but est mis en garde lors de la première infraction et reçoit un avertissement en cas de récidive(s).

Si le tireur et le gardien de but commettent une infraction exactement au même moment, le tireur est pénalisé.

Des changements ont également été rédigés concernant le protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage et le glossaire mais également des clarifications et des changements rédactionnels.

Pour ce qui est du **Glossaire** :

- Une définition de l'infraction "tenir un adversaire" a été ajoutée
- La position d'un joueur lors d'une reprise du jeu est la position de ses pieds ou de toute partie de son corps en contact avec le sol (sauf dans les circonstances décrites à Loi 11-Hors-jeu).

Une clarification est également apportée, à savoir :

Si, lors d'un coup de pied de but ou d'un coup franc, le gardien de but "lève" le ballon pour un coéquipier qui lui remet de la tête/ de la poitrine afin qu'il s'en saisisse, le coup de pied de but ou le coup franc est rejoué ; aucune sanction disciplinaire n'est infligée (sauf si ce fait de jeu se reproduit de manière persistante).

Enfin, des changements rédactionnels ont été effectués afin de rendre le texte plus cohérent et logique/

TEXTE REORGANISE –

Loi 12 : Fautes et incorrections

La liste des infractions caractérisant les mains a été réorganisée.

Loi 14 : Penalty

D'autres points concernant les infractions commises par les gardiens de but ont été ajoutés.

Le tableau récapitulatif des infractions lors de l'exécution d'un penalty a été mis à jour et réorganisé.

► CANDIDATS LIGUE

7 candidats ont passé l'examen du 27 JUIN 2020 : 6 Jeunes et 1 AA.

Résultats attendus pour le 15 JUILLET 2020.

Un des candidat n'a pas pu être présent le jour de l'examen.

Un GRAND merci à Raphaël ROUMY et son équipe pour le travail réalisé pendant la période de confinement.

► FORMATION A VENIR

- Assemblée Générale des Arbitres de District le Vendredi 4 SEPTEMBRE 2020 à 19h00 (*Inviter un membre de la CS*)
- Stage des Observateurs le Vendredi 25 SEPTEMBRE 2020 à partir de 18h30
- Tests physiques 1 le Samedi 12 SEPTEMBRE 2020
- Tests physiques 2 le Dimanche 27 SEPTEMBRE 2020
- Tests physiques 3 le Vendredi 9 OCTOBRE 2020
- Formation initiale le 2/3 OCTOBRE 2020 et 16/17 OCTOBRE 2020
- Module 8 2019/2020 le 18 DECEMBRE 2020

► POUR INFO

- Vendredi 28 AOÛT 2020 à Lyon : groupe Espoirs FFF.
- Samedi 29 AOÛT 2020 à Lyon : arbitres Elite Régionale et groupe Espoirs FFF.
- Vendredi 4 SEPTEMBRE 2020 à Lyon : candidats FFF.
- Samedi 5 SEPTEMBRE 2020 à Lyon : arbitres R1 et R2, assistants R1, R2 et R3.
- Dimanche 6 SEPTEMBRE 2020 à Lyon : JAL, candidats JAL, JA pré-ligue.
- Dimanche 6 SEPTEMBRE 2020 à Lyon : arbitres féminines.
- Samedi 19 SEPTEMBRE 2020 à Lyon et à Cournon d’Auvergne: arbitres R3, candidats R3.
- Dimanche 20 SEPTEMBRE 2020 à Lyon: Observateurs d’arbitres.
- Samedi 26 (ou dimanche 27) SEPTEMBRE 2020 à Lyon : Futsal.

► DIVERS

- Date de l’Assemblée Générale du District. Cette assemblée électorale est programmée le Vendredi 02 OCTOBRE 2020 à 19h00.
- Candidats à la Commission Départementale des Arbitres : Raphaël ROUMY, Jorge LOPES, Gérald LUCE) – L’ensemble de la Commission approuve ces candidatures. Elles seront soumises à l’approbation du comité directeur.

► TOUR DE TABLE

CUERQ André : Quelles sont les catégories qui seront à désigner par les districts ?

THOME Michel : 11 questionnaires ont été mis à disposition des arbitres pour révision pendant le confinement. De très bons retours (60 par questionnaire, en moyenne)

* * * * *

Le Président :
Roger MAYET

Le Secrétaire adjoint :
Michel THOMÉ